

Nancy, ce 19 Novembre 1903.

Mon cher Cha ami,

Merci du compliment de renseignements  
que vous me donnez sur l'état de la question de  
vous Glason. Willey à Paris. Peut-être tout n'est-il  
pas encore compromis. J'y a tout de go à que la  
chose est indifférente. Et sont eux qui pourraient entraîner!

Pour compléter, de mon côté, ce que j'ai  
écrit sur bien sur ce qui a été fait ici j'ai  
envoyé avec cette lettre et par paquet recommandé  
le rapport que j'ai lu samedi et dont les  
conclusions ont été admises à l'unanimité.  
y vous demandera. surtout de vouloir bien m'  
retourner à propos ou nous pour lundi matin  
parce qu'après l'avoir copié pour l'Administration  
on doit nous prêter à la traverser sur le registre  
de nos délibérations.

Je vois, vous quelque chose de votre nouveau  
collègue, M. Chen, du Lycée de droit public?  
C'est lui, parait-il qu'on vous envoie. Est-ce à  
son sujet qu'il est en lieu, dans le jury, les  
lettres d'influence auxquelles vous avez fait  
allusion dans une de vos lettres et dont  
je n'ai rien vu de plus. Mais ne serions pas  
fichés de savoir un peu à qui nous avons affaire?

Bien cordialement votre

F. Goussier

\* Exempté par  
M. F. Gens  
Demi à  
de Nancy  
Rue  
de Metz  
L'inscription du nom et de l'adresse de l'expéditeur  
est facultative.

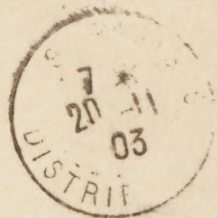
N<sup>o</sup> 14

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

7  
CARTE-LETTE



Monsieur R. Solilles,  
Professeur à la Faculté de droit,  
14 rue Saint-Guillaume,  
Paris



39A